



# OFFRE D'EMPLOI

## Gestionnaire Service de protection

La Municipalité régionale de Tracadie invite les personnes qualifiées à présenter leur candidature au poste de gestionnaire – service de protection.

Relevant du directeur général, le titulaire du poste assume un leadership dans la planification, l'organisation, la coordination, la supervision et l'évaluation des activités du service. Il est responsable de la gestion de ressources humaines, financières et matérielles. De plus, il informe et conseille la direction relativement aux orientations stratégiques du service en ce qui concerne la gestion des risques d'incendie, la prévention et les mesures d'urgence. Il détermine également les objectifs et les indicateurs de performance pour assurer un niveau d'efficacité optimal.

Les candidats et candidates doivent posséder les qualifications minimales suivantes :

### EXIGENCES MINIMALES

#### Éducation

- Diplôme d'études collégiales - pompier (niveau 2), certificat en administration des services d'incendie et certificat du système de commandement des interventions (SCI) 400 (*Incident Command System [ICS 400]*)  
ou
- Diplôme d'études universitaires en administration publique, en administration des affaires ou dans un domaine connexe et certificat du système de commandement des interventions (SCI) 400 (*Incident Command System [ICS 400]*).

#### Expérience

- Sept (7) années d'expérience comme pompier et trois (3) années d'expérience additionnelle à titre de gestionnaire dans un service d'incendie  
ou
- Dix (10) années d'expérience comme gestionnaire municipal  
ou
- Une combinaison d'éducation et d'expérience pourrait être considérée.

#### Permis de conduire

- Détenteur d'un permis de conduire classe 5.

#### Connaissances et compétences

- Très bonne communication du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit.
- Bonne connaissance de l'environnement informatique Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook).
- Bonne connaissance des principes, procédures, techniques et pratiques de prévention, d'inspection, d'enquêtes et des équipements de suppression.
- Bonne connaissance des codes et lois fédérales et provinciales et des règlements municipaux en matière de santé et sécurité au travail, de sauvetage et de lutte contre l'incendie, entre autres, le Code national du bâtiment du Canada, le Code national de prévention des incendies, le Code de la National Fire Protection Association (NFPS), la Loi sur la prévention des incendies du Nouveau-Brunswick, la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick et du Système de commandement des interventions (SCI).
- Leadership mobilisateur et habileté à contribuer efficacement au succès des équipes de travail.
- Excellentes compétences interpersonnelles et en communication.
- Habileté démontrée à rédiger divers rapports et documents.
- Capacité de résoudre des problèmes, de prendre des décisions éclairées et indépendantes et de déterminer les répercussions des décisions.
- Apte à évaluer des situations, des faits ou des rapports en exerçant un bon jugement.
- Capacité d'établir et de maintenir des relations de travail efficaces avec le conseil municipal, les employés, les autres services, les représentants syndicaux et gouvernementaux et les partenaires d'aide mutuelle.
- Capacité d'établir des plans d'action pratiques à partir des stratégies de la Municipalité.
- Capacité de réagir rapidement tout en restant calme sous le stress.
- Attitude positive manifestée envers les intérêts de la Municipalité et de la communauté en général.

La Municipalité régionale de Tracadie souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

Les personnes intéressées doivent présenter leur demande d'emploi par courrier électronique à l'adresse [admin@e6inc.pro](mailto:admin@e6inc.pro) ou déposer leur CV avec une lettre de présentation directement à l'hôtel de ville. Veuillez indiquer clairement le titre du poste dans votre demande.

#### DATE LIMITE : 17 novembre 2017

La Municipalité régionale de Tracadie remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt; toutefois, elle ne communiquera qu'avec les personnes qu'elle convoquera en entrevue.

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.